

DEPARTEMENT
NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
De la commune de BEUGNIES

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	15	13

Séance du 08 juillet deux mille vingt quatre

Date de la Convocation

Mardi 02 juillet 2024

L'an deux mille vingt quatre
et le 08 juillet

à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
sous

la présidence de Monsieur ERNESTI Maire

Présents : Mrs ERNESTI, BAUDUIN, GLOBEZ,
CORDIEZ, CARLIER, MASY, MAIRIAUX, Mmes PLACE,
LOCOCCIOLO, KRZYZANIAK,

Procurations : Mme LAWRENCE à Mme PLACE, Mr
PODEVIN à Mr ERNESTI

Absent : Mr PRZESZLO, Mme ERNESTI

Secrétaire de séance : Mme PLACE

**Délibération portant création d'un emploi permanent de secrétaire général de
mairie dans les communes de moins de 2000 habitants**

Le Conseil Municipal ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-8-7° ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

- la création à compter du 1^{er} septembre d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie dans le grade d'adjoint *administratif principal de 2^{ème} classe*, relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour 28 heures hebdomadaires.

Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 1 an.

En application de l'article L.332-8-7°, compte tenu de la demande de détachement de l'adjoint administratif en poste actuellement au sein de la collectivité.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

- L'agent devra justifier au minimum d'un baccalauréat ou d'un BTS sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Envoyé en préfecture le 22/07/2024

Reçu en préfecture le 22/07/2024

Publié le **S²LO** procédure prévue
ID : 059-215900788-20240708-2024_683-DE

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue
par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88
ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

**Pour extrait Certifié Conforme
Le Maire**

